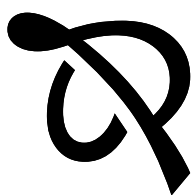


Sommaire

| | |
|---|-------------|
| I. Présentation de l'académie aux nouveaux collègues..... | p 3 |
| II. Bilan des examens 2001..... | p 6 |
| III. La formation continue en EPS..... | p 8 |
| ▪ Les potentialités de formation | |
| ▪ Bilan des actions de formation 2001 | |
| ▪ Les comptes-rendus des actions de formation sur le site internet | |
| IV. La formation professionnelle initiale..... | p 17 |
| V. Les groupes ressources EPS de l'académie..... | p 19 |
| VI. Articles des groupes ressources..... | p 22 |
| ▪ Groupe gymnastique | |
| ▪ Groupe connaissance et E.P.S | |
| VII. Articles parus dans la revue « Contacts EPS »..... | p 37 |
| VIII. Modalités de demande d'une action collective négociée. | |
| Rappel..... | p 38 |



Avant propos

La revue « contacts » a dix ans. L'inspection pédagogique régionale se réjouit de cette longévité bien que celle-ci ait été parfois très difficile à assurer pour des problèmes purement matériels.

Créée par les deux I.P.R. de l'académie d'alors : Claude PARISOT et Gérard DOMALAIN, elle a progressivement trouvé son identité et a diffusé au cours de ces années, informations, outils didactiques et pédagogiques. Elle a participé à la cohésion et à la cohérence de l'enseignement de l'E.P.S. dans les divers types d'établissements de l'académie. Elle a permis aux enseignants de prendre en compte rapidement, et en équipe, les évolutions de la discipline depuis l'évaluation certificative jusqu'aux programmes les plus récents.

Il nous faut remercier ici tous les enseignants qui ont contribué aux diverses productions, s'investissant pleinement dans ces tâches de manière bénévole.

Durant quasiment toute cette période, Jacques GAILLARD a assuré le rôle de rédacteur en chef, de maquettiste, de solliciteur etc. Sans lui la revue n'aurait pu perdurer. En votre nom nous le remercions ici de son travail et de son opiniâtreté.

Cet outil de communication va garder toute sa pertinence dans le cadre de l'appropriation des textes en préparation au niveau national :

- nouvelle évaluation au baccalauréat
- évaluation de l'enseignement de détermination
- nouveau brevet des collèges, etc.

Dans ce nouveau numéro, outre quelques informations générales concernant le fonctionnement académique, vous trouverez certaines productions des groupes ressources en rapport avec les programmes.

Nous souhaitons longue vie à la revue « contacts ».

Les IA-IPR d'EPS

Hugues Raffin-Peyloz

Georges Malcou

Présentation de l'E.P.S dans l'académie

Cet article a pour objectif de présenter rapidement les éléments incontournables de notre discipline dans l'académie et donner quelques repères aux nouveaux arrivants auxquels nous souhaitons la bienvenue.

L'ACADEMIE D'ORLEANS TOURS

Six départements : le Cher, l'Eure-et-Loir, l'Indre, l'Indre-et-Loire, le Loir-et-Cher, le Loiret.

Quelques chiffres :

- ☞ 50 lycées, 45 L.P. et 234 collèges publics, 98 établissements privés sous contrat.
- ☞ 116000 collégiens, 87000 lycéens dont 30000 en L.P.; 37 900 étudiants.
- ☞ 13700 enseignants dans le secondaire dont **1550** d'EPS dans le public.

Rectorat :

21, rue St Etienne 45043 ORLEANS CEDEX 1
Tél. : 02.38.79.38.79

Recteur : M Christian NIQUE

IA-IPR d'EPS : Tél. 02.38.79.39.10

- ☞ M. Hugues RAFFIN -PEYLOZ : Eure-et-Loir, Indre-et-Loire, Loir-et-Cher
- ☞ M. Georges MALCOU : Cher, Indre, Loiret

Chargé de mission :

- ☞ J. M. MOUSSET (Lycée Camille Claudel BLOIS)

Informations et ressources

Les premières ressources se trouvent dans l'échange entre collègues et le travail en équipe. D'autres ressources vous sont cependant accessibles.

La revue "Contacts EPS" paraît deux fois par an, à raison d'un exemplaire par établissement. Elle contient des articles pédagogiques issus de la réflexion des groupes ressources de l'académie et des informations générales. Un inventaire des articles parus est présenté par ailleurs dans ce numéro.

Le CRDP d'Orléans – Tours a édité et met en vente trois documents "EPS Aujourd'hui", fruits des travaux des enseignants de l'académie. Le CRDP et les CDDP disposent d'un fonds documentaire intéressant et régulièrement actualisé notamment en EPS.

CRDP 55, rue Notre dame de recouvrance
45012 ORLEANS CEDEX . Tél. 02.38.77.87.77

Les pages EPS du site Internet du CRDP académique sont en service :
<http://www.ac-orleans-tours.fr/eps>

L'U.N.S.S

Directeur Régional, M. Chr. MESSAGER

Tél. 02.38.53.26.80

| | |
|--------------------------|---------------------|
| 18 : Mme A. SIRATAT. | Tél. 02.48.24.25.14 |
| 28 : M. Ph. DEKEYSER | Tél. 02.37.35.88.04 |
| 36 : M. M. DREUJOU. | Tél. 02.54.07.14.07 |
| 37 : M. Ch. DE LAS HERAS | Tél. 02.47.60.77.73 |
| 41 : M. D. BAQUET. | Tél. 02.54.74.21.48 |
| 45 : M. F. OELLERS. | Tél. 02.38.24.29.92 |

LES EXAMENS

1 – Les épreuves ponctuelles

Les épreuves ponctuelles des examens (CAP, BEP Baccalauréats, Option) se déroulent dans l'académie aux mois de mai, juin.

A - Pour les épreuves obligatoires les activités physiques et sportives sont les suivantes :

- Poids et longueur ou poids et 80m plat
- Gymnastique au sol
- Tennis de table ou badminton
- Natation
- Volley-ball ou basket-ball ou football

B - Pour l'option :

- Athlétisme – judo - Rugby
- Gymnastique – Badminton - Football
- Danse - Tennis de table - Basket-ball
- Natation – Escalade - Hand-ball - Volley-ball

Lors des épreuves les membres du jury reçoivent les barèmes présentés dans la revue :

"Contacts" 1998 – 1999 n° 1.

Les candidats libres reçoivent des informations par le service des examens. Ils peuvent aussi consulter ces informations sur les pages EPS du site Internet du CRDP académique.

2 – Le contrôle en cours de formation.

Deux objectifs en cours dans notre académie pour aider les équipes EPS dans la gestion de l'évaluation:

- Simplifier la transmission des notes en fin d'année;
- Disposer très vite de statistiques simples permettant de situer les barèmes des établissements lors des commissions départementales et disposer de repères pour les ajuster pour l'année qui suit.

LA FORMATION

La formation continue des enseignants est mise en place par l'IUFM. Trois dispositifs de formation sont proposés dans l'académie :

- ☞ Les actions à public désigné à initiative hiérarchique: Elles portent généralement sur des thèmes d'actualité de la discipline (programmes), ou en réponse à une difficulté particulière (l'EPS en L.P, les élèves en difficulté).
- ☞ Les actions à candidature individuelle : elles relèvent d'APSA ou de thèmes particuliers.
- ☞ Les actions à demande collective : elles sont initiées au sein des établissements par les équipes, négociées et montées avec le chef d'établissement et le conseiller d'établissement en formation continue. Ce dernier dispositif de formation est encouragé dans notre discipline car il est plus riche du point de vue du travail en équipe et dans les prolongements possibles.

Des groupes de réflexion, dits « **groupes ressources** », évolutifs, composés d'enseignants (formateurs, conseillers pédagogiques, spécialistes d'APSA) travaillent sur des thèmes concernant notre discipline, pour apporter une aide à chacun dans son enseignement. Les productions sont diffusées par le moyen des actions de formation, la publication de revues (Contacts, EPS aujourd'hui), par les pages EPS du site Internet du CRDP.

Après l'évaluation aux examens, les programmes en collège, les thèmes transversaux déjà étudiés portaient sur :

1. Citoyenneté et EPS/AS
2. EPS et profils de groupe
3. EPS et projet interdisciplinaire
4. EPS et zones sensibles. Etablissements difficiles
5. Projet pédagogique, EPS et programme.
6. Connaissances et EPS.

La liste des enseignants faisant partie des groupes ressources est publiée dans cette édition de la revue.

INFORMATIONS PRATIQUES

Pour toute correspondance avec le rectorat et les Inspections académiques, veuillez préciser le service destinataire :

- ☞ DPE 21: division du personnel, EPS
- ☞ DPE 3 : Maîtres auxiliaires
- ☞ DICPAS : Division des crédits de personnel et des affaires sociales
- ☞ DEC : Division des examens et concours

IUFM : 72, rue Faubourg de Bourgogne

Tél. 02.38.79.84.00

Relais écoute :Tél. 02.38.53.33.88

Une difficulté professionnelle ou personnelle ? A qui en parler ? Ecoute et soutien aux enseignants.

Bureau de l'Action Sociale :

Rectorat : Tél. 02 38 79 38 95

Bilan des examens 2001

Commentaire

Comme depuis plusieurs années, nous vous présentons les bilans de la notation au baccalauréat. Nous espérons pouvoir étendre notre réflexion aux examens de la voie professionnelle.

Par ailleurs, cette rubrique serait plus complète et plus pertinente (par départements, garçons et filles séparés) si nous pouvions disposer des états après les commissions départementales.

La première remarque qui s'impose, c'est la grande stabilité des notes obtenues en contrôle en cours de formation. La plupart des moyennes ne varient qu'aux centièmes de points par rapport au baccalauréat 2000 et l'écart filles-garçons reste stable à 1 point sur les résultats partiels en notre possession.

Les épreuves ponctuelles font apparaître, quant à elles, une hausse de 1,50 point de moyenne dans toutes les séries. Les nombres sur lesquels portent ces bilans rendent ceux-ci peu significatifs. Cependant, il serait intéressant de pouvoir identifier une meilleure préparation des candidats ou bien de corriger une accoutumance trop importante aux barèmes de notation.

Lors des épreuves ponctuelles de l'option, il a été constaté, par contre, un manque total d'information et de compétences minimales dans l'activité : Grimpeurs débutants, incapables d'assumer l'assurage ; judokas d'un niveau trop bas pour affronter sans risque des compétiteurs expérimentés. Nous rappelons que ces épreuves s'adressent à des lycéens spécialistes qui ont une pratique régulière et de niveau important. La répartition des champs de notation atteste de cela. Nous vous demandons de bien en informer vos élèves.

Les résultats en chiffres du baccalauréat 2001

BACCALAURÉAT GÉNÉRAL

| | |
|-------------------------|--------------|
| Moyenne générale | 13,51 |
| ES | 13,35 |
| L | 12,50 |
| S | 13,99 |

BACCALAURÉAT TECHNOLOGIQUE

| | |
|-------------------------|--------------|
| Moyenne générale | 13,07 |
| STT | 12,70 |
| STI | 13,70 |
| STL | 13,49 |
| SMS | 12,95 |
| Hôtellerie | 13,38 |

EPREUVES PONCTUELLES

| | |
|-------------------------|--------------|
| Moyenne générale | 12,77 |
| ES | 13,35 |
| L | 12,21 |
| S | 13,03 |

| | |
|-------------------------|--------------|
| Moyenne générale | 12,29 |
| STT | 11,90 |
| STI | 12,00 |
| STL | 13,55 |
| SMS | 12,88 |

La formation continue en E.P.S

- Les potentialités de formation dans notre académie**
- Bilan des actions de formation 2000-2001**
- Les comptes-rendus des actions de formation sur le site internet**

Les potentialités de formation dans notre académie

Une meilleure lisibilité des potentialités de formation et de la politique de formation semble nécessaire pour notre discipline. Les moyens d'information des enseignants sont variés et peu exhaustifs : revue « Contacts EPS », le site Internet académique, les différents livrets du PAF, etc. Cet article vise à présenter la politique conduite et les possibilités offertes.

Comment présenter un projet de coordination de toutes les potentialités de formation professionnelle, alors que la cohérence de l'ensemble doit avant tout apparaître aux enseignants destinataires de cet effort ?

Une démarche rationnelle devrait nous conduire à envisager les besoins actuels et à courts termes des enseignants pour conduire leurs missions, puis à inventorier les opportunités actuellement en place (potentialités), envisager ensuite les objectifs d'une politique pluriannuelle et enfin préciser les missions particulières à ces voies pour chaque intervenant. Nous suivrons cette démarche de présentation ; les titres devraient permettre aux lecteurs de cheminer selon leur propre logique.

Besoins des enseignants

Ces besoins sont inférés à partir des textes récemment publiés, des rénovations annoncées dans la discipline et la politique éducative nationale, des constats de l'inspection pédagogique régionale et des demandes de formations explicitées par les équipes d'enseignants.

- Approfondir leur réflexion sur les fondements des textes officiels pour ajuster leurs enseignements : concepts de compétences, compétences méthodologiques, cohérence collège – lycées, etc.
- Améliorer leurs connaissances didactiques dans les activités physiques afin de mieux répondre aux exigences des programmes ou de la variété des représentations des publics scolaires.
- Interroger leur pratique au travers de thèmes dominants : la sécurité, la citoyenneté, la continuité des apprentissages et les projets pédagogiques, etc.
- Enrichir leur mise en œuvre et échanger sur les applications spécifiques dans chaque niveau d'enseignement des réformes qui les concernent.
- Prendre un certain recul avec leur propre pratique afin de la faire évoluer ou poursuivre sa formation (néo-enseignants), l'ajuster aux besoins évolutifs de toutes sortes, tirer le plein profit des formations ou aborder avec quelques espoirs de succès les concours professionnels.

Potentialités de formation

Elles sont nombreuses si l'on considère l'ensemble des fonctions qu'un enseignant peut être amené à assumer. Cela justifie en partie notre souci de coordination pour éviter un éclatement des références.

- Les actions de formations individuelles et collectives négociées, disciplinaires ou pluridisciplinaires. La multiplicité des APSA et des thèmes exige un nombre important de formateurs. Afin d'aider les enseignants à trouver leur propre cohérence dans cette multiplicité, les intervenants doivent disposer en plus de leurs connaissances du sujet, de compétences à faire le lien avec les exigences quotidiennes de l'enseignement, avec d'autres actions de formation.
- Les actions à public désigné conduites par l'inspection pédagogique. Elles seront d'autant plus efficaces qu'elles pourront être relayées dans des formations ou donner lieu à des travaux locaux.
- Les formations aux concours professionnels : plus particulièrement la préparation des épreuves d'oral sur la mise en œuvre d'une leçon qui nécessite une prise de recul avec sa propre pratique pour en tirer le meilleur avantage lors de cet oral.
- La fonction de conseiller pédagogique ou tuteur qui nécessite cette même prise de distance pour aider le stagiaire à en faire de même. Des journées de préparation à cette mission sont mises en place par l'IUFM et l'UFR STAPS.
- L'accompagnement des jeunes enseignants. Il va prochainement être mis en œuvre à la demande du Ministre et exigera un lien encore plus grand entre formation initiale et continue.

Objectifs d'une politique pluriannuelle

Le premier est de répondre aux besoins des enseignants. Le plan à présenter sera donc établi à partir de ces axes.

Cependant pour rendre à cet ensemble toute son efficacité des objectifs complémentaires apparaissent. Afin que les formateurs puissent mener à bien leur action il est nécessaire :

- Qu'ils travaillent ensemble au sein des groupes ressources ou aient pris part à leurs travaux afin de présenter une cohérence dans le traitement des activités, la mise en œuvre des textes, proposer des ponts avec d'autres aspects de la mission d'enseignants ou d'autres actions de formation ;
- Qu'ils anticipent sur les formations à venir afin de répondre efficacement à la diversité des besoins;
- Qu'ils se construisent un ensemble de référents sinon commun tout au moins connus pour faciliter le positionnement des futurs stagiaires;

Il est aussi nécessaire d'engager de nouveaux formateurs et les accompagner dans leurs premières expériences de formateur.

Si l'on considère que l'enjeu est la formation continue des enseignants et par-là l'évolution des pratiques enseignantes, ce souci propre aux formateurs en formation continue doit s'étendre à ceux dont dépendent les jeunes enseignants (formation initiale professionnelle) et les formations diplômantes.

Enfin, en raison de l'étendue géographique de notre académie, la possibilité de ressources humaines locales et régulières en matière de formation et de réflexion pédagogique doivent être envisagées.

Rôle des groupes ressources

Institués pour de la réflexion sur l'élaboration de programmes dans notre discipline, ces groupes sont aujourd'hui le lieu de rassemblement des formateurs (et futurs formateurs) en formation dont une partie est aussi conseillers pédagogiques ou interviennent en formation initiale.

Leurs rôles répondent aux exigences que nous venons d'aborder continue et que nous rappelons :

- Anticiper les contenus de formation diffusés lors des stages et l'approche des interrogations de la profession pour faire face à l'évolution de l'enseignement de l'EPS dans le secondaire. La réflexion sur la « liaison collège – lycées », le rapport « compétences générales – compétences méthodologiques » et leur enseignement, l'ajustement de programmes en LP, répondent à cette orientation.
- Faciliter l'intégration de nouveaux formateurs, la réflexion sur les compétences professionnelles, la conduite de stage à plusieurs, le bilan annuel des stages, répondent à cette orientation.
- Produire des documents pédagogiques ou didactiques ;
- Coordonner les actions de formation en réponse au plan académique et à la demande des équipes pédagogiques.

Les travaux en cours

Dans cette logique les travaux en cours portent sur :

- Recherche des points de liaison entre programmes du collège et du lycée ;
- Réflexion sur le rapport « compétences générales – compétences méthodologiques » et leur enseignement ;
- Les formes que peut prendre la fiche de suivi en lycée ;
- Des propositions d'ajustement des programmes en lycée professionnel dans certaines APS.

Les thèmes de réflexion suivants seront prochainement abordés :

Réfléchir à un schéma de l'activité d'enseignement afin :

- D'aider les enseignants à prendre un certain recul avec leur pratique ;
- De rendre les objectifs de stage plus lisibles à l'affichage
- De faciliter la coordination entre actions de formation et les interventions en commun ;
- De faciliter la fonction de formateur.

Approfondir la réflexion sur les compétences qui servent actuellement d'appui aux réformes : compétences motrices et méthodologiques en EPS, compétences comme lien entre disciplines au collège (parcours croisés, futur brevet), compétences dans les TPE et PPCP des lycées.

Cet approfondissement doit nous conduire à :

- Faire des propositions pour leur évaluation ;
- Envisager la construction de situations qui les mettent en œuvre en renforcement des compétences motrices ;

- Enrichir les didactiques des APSA pour prendre en compte ces nouvelles orientations.

Par ailleurs les thèmes des travaux antérieurs ne sont pas abandonnés et peuvent encore être exploités dans les actions de formation :

- EPS et élèves en difficulté ou public difficile ;
- Elaboration des projets ;
- L'utilisation des différents rôles sociaux en EPS

Et bien évidemment réflexion didactique des APSA avec prise en compte des groupements en collège.

Des voies nouvelles

Nous avons déjà souligné l'intérêt dans notre académie de décentraliser les potentialités de formation.

Par ailleurs le nombre limité de place au sein des groupes ne nous permet pas d'exploiter pleinement toutes les potentialités de l'académie et en retour prive un certain nombre de participer à la réflexion académique.

Nous avons aussi souligné que la formation continue dans la mesure où elle s'appuie et contribue à une prise de recul par rapport à sa pratique doit être un apport conséquent dans la préparation à l'épreuve professionnelle des concours.

Enfin la richesse dans la réflexion et l'engagement dans formation de ceux qui ont quitté les groupes sont toujours présents. Aussi d'autres modalités de travail devraient leur permettre de participer à la dynamique académique.

Pour répondre à ces points nous envisageons d'enrichir les possibilités de formation et de réflexion de l'académie qui pourraient être encore développées en mettant en place des points de ressources, animés par un ou plusieurs collègues, plus proches qu'Orléans. Les modalités de réunion pourraient se faire sur le temps libre.

Les axes de réflexion pourraient être :

- Les thèmes travaillés par les groupes ressources ;
- L'aide à l'analyse de sa pratique pour la préparation plus spécifiques aux concours ou l'accompagnement des jeunes enseignants ;
- La réflexion sur des sujets fédérateurs localement avec mise en œuvre immédiate : la dynamique particulière en LP, les élèves difficiles...

Le bilan des actions de formation

Année scolaire 2000 – 2001

La formation continue des enseignants sous les différentes formes prises dans notre Académie peut être un indicateur de dynamisme des acteurs de la discipline. La connaissance des potentialités de formation doit permettre à chacun et à toutes les équipes de concevoir des projets de formation de plus en plus adaptés à leur besoin. C'est dans cette logique que nous vous présentons un rapide bilan des différentes actions conduites l'année scolaire passée et quelques remarques qui s'y attachent. Des informations plus précises sur les actions particulières sont disponibles sur le site Internet académique. Nous vous en présentons par ailleurs la structure.

Formations collectives négociées

24 actions collectives négociées ont été mises en place : elles sont en augmentation sensible. Les demandes portent essentiellement sur le traitement didactique et l'utilisation pédagogique des APSA afin de répondre aux exigences des programmes de la discipline. Les activités artistiques sont majoritairement demandées ; suivent les activités de combat et les APPN. Deux actions ont porté sur l'aide méthodologique au projet collectif.

Formations à candidature individuelle

9 actions étaient programmées dans le PAF 2000 – 2001 : elles ont toutes été mises en œuvre. Bien que cela n'apparaisse pas clairement dans la présentation des actions, elles étaient organisées autour de savoirs professionnels les plus souvent abordés en matière de conseil pédagogique lors des inspections : La prise en compte des textes dans le traitement de APSA, la planification de séquences d'apprentissage, l'exploitation des variables des situations à partir des réponses des élèves. L'appui sur plusieurs APSA est alors plus riche et permet d'offrir chaque année la possibilité d'approfondir un grand nombre d'activités.

- * Application des programmes : En tennis de table
- * Comprendre pour agir : En tennis de table
- * Actualiser ses connaissances : en natation
- * Les nouveaux programmes : Natation au lycée
- * Compétences visées et programmes : Volley-ball, rugby et combat (2 stages)
- * Planifier une démarche d'enseignement : Athlétisme, gymnastique et danse (2 stages)
- * Sécurité et APS dites à risques

Actions à public désigné

Les actions sur les programmes d'EPS en Lycée et LP se sont appuyées sur les mêmes documents et ont fait appel à plusieurs tâches communes. Les travaux des trois journées en lycée sont rapportés dans un article de la précédente revue "Contacts EPS".

- * Les programmes d'EPS en Lycée (3 journées)
- * Les programmes EPS et les LP (2 journées)
- * L'enseignement de détermination (1 journée)

Les formations collectives par département 2000-2001

| Département | Demande collective d'établissement | Libellé | Durée en journées | Nombre de stagiaires inscrits |
|-------------|---|--|-------------------|-------------------------------|
| 18 | Clg Jean Moulin Saint Amand Montrond | Enseigner la danse | 4 | 14 |
| 18 | Clg Louis Armand Saint Doulchard | Combat Arts martiaux | 3 | 10 |
| 18 | Clg Jean Renoir Bourges | Golf | 3 | 13 |
| 18 | Clg Louis Armand Saint Doulchard | Intégrer les activités d'expression dans le projet | 2 | 7 |
| 28 | Clg Nicolas Robert Vernouillet | Connaissance des A.P.SA | 2 | 20 |
| 28 | Clg Jean Moulin Nogent le Roi | Optimiser la pratique du judo | 3 | 10 |
| 28 | Clg Louis Pergaud Courville | Escalade | 2 | 5 + Professeurs des écoles |
| 36 | Lycée Pasteur Le Blanc | Course d'orientation | 2 | 14 |
| 36 | LP les Charmilles Clg Jean Monnet Châteauroux | Les challenges aérobic | 2 | 23 |
| 37 | Clg Saint Avertin Clg Châteaurenault | Cycle escalade | 3 | 12 |
| 37 | Clg Jean Philippe Rameau Tours | Cycle combat 6 ^{ème} 5 ^{ème} | 3 | 11 |
| 37 | Lycée Grandmont Tours | Danse niveau 2 | 3 | 11 |
| 37 | LP François Clouet Tours | Acrogym en LP | 2 | 15 |

| | | | | |
|----|---|---|---|----|
| 41 | Clg des Provinces Blois | Suivi d'un stage Projet E.P.S | 1 | 6 |
| 41 | Lycée Ronsard Vendôme | Suivi d'un stage danse 99/00 Danse contemporaine | 1 | 20 |
| 41 | Lycée Ronsard Vendôme | Suivi d'un stage danse 99/00 Danse contemporaine | 2 | 20 |
| 41 | Lycée Ronsard Vendôme | Suivi d'un stage danse 99/00 Danse contemporaine | 2 | 20 |
| 45 | Clg Charles Rivière Olivet et autres clg d'Orléans | Tennis de table | 2 | |
| 45 | LP Jean Lurcat Fleury les Aubrais | Aérobic | 2 | 16 |
| 45 | Clg Denis Poisson Pithiviers | Rollers | 2 | 27 |
| 45 | Lycée Maurice Genevoix Ingré | Course d'orientation | 2 | 19 |
| 45 | Clg Pierre Auguste Renoir Ferrières en Gâtinais | La danse au collège | 2 | 7 |
| 45 | Lycée Duhamel Du Monceau Pithiviers | Pratique scolaire du golf | 2 | 12 |
| 45 | Clg de la Forêt Trainou | Aide u projet pédagogique en E.P.S | 2 | 5 |

Au total 24 actions de formation collective pour 54 journées

Les comptes-rendus des actions de formation sur le site internet

De nombreuses équipes pédagogiques EPS font apparaître des besoins de formation dans les dossiers annuels d'organisation de l'EPS dans leur établissement. Cependant le nombre des actions montées, bien que déjà important, est inférieur aux besoins. La démarche d'élaboration est peut être mal connue (rappel dans ce numéro de la revue), mais peut être est-ce le projet de stage qui fait défaut ? Ou bien encore la méconnaissance des capacités, des ressources en formation ?

C'est pour répondre à ces écueils que nous proposons de brefs comptes-rendus des actions de formation à demande collective réalisées dans l'année. La connaissance des contenus des actions devrait permettre d'identifier plus aisément des configurations de stages qui correspondent aux besoins de l'équipe. Cela permettrait aussi d'ajuster plus aisément le stage à l'équipe. La tâche des conseillers en formation serait alors facilitée, tout comme serait pleinement exploité le travail de préparation réalisé par les formateurs qui assureraient alors plusieurs actions sur des dynamiques et des contenus très voisins.

La présentation de ces comptes-rendus vise donc plusieurs objectifs :

- ☞ Identifier rapidement l'action et en retrouver les acteurs : les lieux, les établissements concernés et les intervenant sont donnés.
- ☞ Informer sur l'action de formation : une rapide synthèse des thèmes abordés et de la démarche est exposée. Eventuellement des documents complémentaires réalisés ou diffusés lors du stage, peuvent être joints.
- ☞ Favoriser une première "généralisation" des apports du stage, par un repérage sur un schéma de l'acte pédagogique des points plus particulièrement développés ou abordés durant les travaux.

L'intérêt de cette diffusion est aussi l'opportunité qu'elle offre de permettre d'échanger entre équipes sur les actions mais surtout sur les mises en œuvre collectives auprès des élèves, qui en résultent. On peut alors imaginer une dynamique de formation continue qui ne se limite pas aux deux journées de stage, mais se poursuivre par un temps de retour sur les expériences pédagogiques qui en résultent.

Si actuellement ce sont les formateurs qui rédigent la fiches, cela peut être réalisé à titre personnel après toute action de formation ou collectivement par les stagiaires. L'effort de synthèse demandé impose une première mise à distance des apports du stage et facilite leur intégration.

La formation professionnelle initiale

La formation professionnelle initiale

L'académie d'Orléans Tours accueille cette année vingt huit professeurs stagiaires de lycée et collège en deuxième année d'IUFM (PLC2).

Répartis dans les six départements pour le stage en responsabilité, quatorze stagiaires affectés dans les départements du Loiret, de l'Eure-et-Loir, du Cher et du Loir-et-Cher suivent la formation disciplinaire sur le site d'Orléans. Quatorze stagiaires affectés dans l'Indre et l'Indre-et-Loire suivent la formation disciplinaire sur le site de Tours-Fondettes.

Organisation de la formation : un travail d'équipe.

Formateur associé, responsable sur le site de l'IUFM d'Orléans et coordonnateur de la formation : Jean-Paul FRONTERA.

Formateur associé, responsable sur le site de l'IUFM de Tours-Fondettes et coordonnateur des mémoires professionnels : Jean-Michel MOUSSET.

Equipe mémoire professionnel :

- Les formateurs associés
- Claire DURAND
- Christian KURYJ
- Jean-Claude FARRAUD

Equipe chargée des visites en établissement scolaire :

- Les formateurs associés
- Christian KURYJ
- Vincent RONGEOT

Accueil et suivi en établissement scolaire

Vingt huit de nos collègues sont impliqués dans les fonctions de tuteurs pour accompagner l'entrée dans le métier de ces jeunes enseignants dans le cadre du stage en responsabilité.

Un vingtaine de collègues est sollicitée pour accueillir ces mêmes stagiaires dans leur établissement pour un stage de pratique accompagnée de cinquante heures. Par ailleurs, six collègues accueillent, dans le cadre d'un cycle de huit semaines, les stagiaires dans leur classe pour une séquence hebdomadaire de deux heures. Ces interventions servent de support pour mener une réflexion face à des situations d'enseignement particulières.

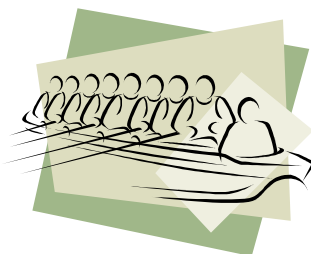
L'ensemble du dispositif de formation tente ainsi de répondre aux exigences et aux besoins d'une formation orientée vers l'analyse réflexive de la pratique enseignante.



En début d'année scolaire, un appel à candidature a été lancé auprès de l'ensemble des enseignants d'E.P.S de l'académie.

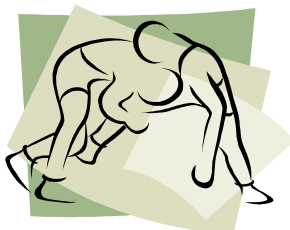
A cette occasion, un renouvellement partiel a permis un rééquilibrage des différents groupements d'A.P.S.A ainsi que la représentation des différents départements de l'académie.

C'est la composition de ces différents groupes qui est présentée ici.



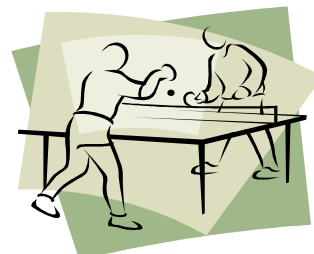
Coordination

Jean-Michel MOUSSET



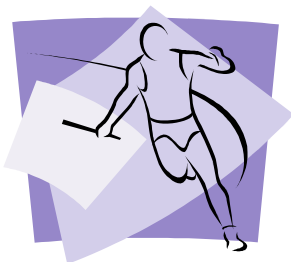
Combat

Thierry BAEZA
Lionel HERIN
Alain GIRARDIE
Didier VIDAL



Sports de raquettes

Marie Jeanne BOUCHER
Frédéric BROUSSEAU
Rolain CADIC
Jean-Paul FRONTERA
Alain SERRET
Philippe MICHEL
Francis TORNE



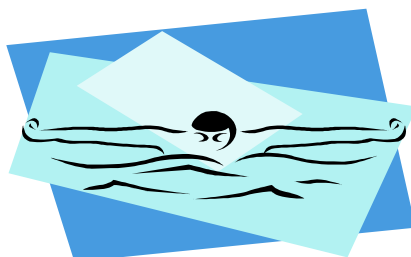
Athlétisme

Patrice BAUCHET
Gilles CORBIN
Eric LACROIX
Dominique LEGAGNEUX
Gérard PEPIN
Guy RECOUDERC
Pascal RENVIER



Activités de pleine nature

Christian BOUQUET
Jean-Louis HERVIOU
Jean MAILLET
Gilles MIGNOT
François VIDAL



Natation

Christophe BRIERE
Sébastien CHALIES
Isabelle GROSDÉMANGE
Didier LESCURE
Jacques PARISET
Dolorès SAINT-SANS



Activités gymniques

Jean Luc CHARPENTIER
Christian KURYJ
Nicolas NEUMANN



Activités artistiques

Danielle BACHELIER
Dominique CONTESTABLE
Séverine DIMIGLIO
Marie Hélène FLEURY
Jean-Luc HERVE
Françoise LIAUDOIS
Simone NEVEU
Cathy POL



**Activités cc
d'opposition- coopération**

Latifia BABA
Benjamin BLACHE
Olivier COMBACAU
Gilles DUPUIS
Jean-Jacques DUTEIL
Jean-François GERBIER
Pascal LEZEAUD
Gilles PERINET
Vincent RONGEOT
Jean-Pierre TESSIER



J.i.c.e

Michel DUPORT
Bernard LEFORT



Flèves difficiles

Latifia BABA
Rolain CADIC
Jean Luc HERVE
Jean-Louis HERVIOU
Bernard LEFORT

Le travail des groupes ressources

Gymnastique

Connaissances et E.PS

Au cours de la dernière année scolaire, les groupes ressources de l'académie se sont engagés dans une réflexion centrée sur la notion de compétences.

Qu'il s'agisse de rechercher la similitude entre le programme de collège avec ses compétences spécifiques, propres et générales, et le programme de lycée aux compétences culturelles et méthodologiques, ou bien qu'il s'agisse d'identifier la continuité entre ces deux niveaux, ou encore qu'il s'agisse de proposer une déclinaison des compétences en contenu d'enseignement, le travail qui suit n'a pas d'autre ambition que de présenter une réflexion poursuivie à un moment où la profession doit encore ajuster pour mettre en place les programmes.

Ils visent aussi à engager le lecteur dans sa propre démarche de réflexion et l'inscrire dans une position critique par rapport à ces productions.

Groupe activités gymniques

Le document présente une lecture comparée des programmes de collège (BO HS N° 29 du 18 juillet 1996, BO N°1 du 13 février 1997, BO N°10 du 15 octobre 1998)) et des programmes de lycée en classe de seconde (BO HS N°6 du 31 août 2000).

Il ne représente qu'une première approche destinée à rechercher une cohérence et vise à faire apparaître la continuité entre les deux niveaux de scolarité secondaire.

L'article livre des constats et des remarques destinés à apporter un peu de lisibilité dans l'articulation des compétences du collège et celles du lycée.

Ce document ne prétend pas à l'exhaustivité, il est daté et ne marque que le début d'un travail qui devra enrichir l'approche de la pratique de l'activité gymnique dans le cadre de l'enseignement de l'E.P.S au lycée et au collège.

Le groupe « activités gymniques »



TRAVAUX DU GROUPE DISCIPLINAIRE " ACTIVITES GYMNIQUES"

1) Y A T-IL DES SIMILITUDES ENTRE LES PROGRAMMES DE COLLEGE ET DE LYCEE? COHERENCES ET POINTS D'APPUI QUANT A LA FORMATION DES ELEVES?

Nous avons repris les programmes de troisième, seconde et première et les avons placés dans un tableau comparatif. Ceci nous a permis de visualiser rapidement les liens possibles entre les différents programmes.

| PROGRAMMES DE 3 ^{ème} | PROGRAMMES DE 2 ^{nde} | PROGRAMMES DE 1 ^{ère} |
|--|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> • Produire des formes corporelles codifiées (en insistant sur la sollicitation du train supérieur et le déplacement aérien), originales, diversifiées, de façon prévue et organisée (au minimum 2 actions de base, tourner et se renverser, de façon combinée ou non). • Accepter de se présenter devant un public avec juge. • Parer et conseiller. • <u>≥ 20 heures:</u> <ul style="list-style-type: none"> - Augmenter l'amplitude et la précision des formes produites. - Alternier temps fort, temps faible. • <u>≤ 20 heures:</u> <ul style="list-style-type: none"> - Réaliser des formes techniques, codifiées et spécifiques. - Enchaîner et articuler ces formes sur un espace balisé. | <ul style="list-style-type: none"> • Construire, réaliser et juger 3 séquences représentatives d'un enchaînement gymnique au sol qui articulent les dimensions acrobatiques et esthétiques dans le respect du code de référence. <p style="text-align: center;"><i>Ce document peut se compléter à la lecture des textes officiels</i></p> | <ul style="list-style-type: none"> • Concevoir, construire, réaliser devant un public et juger un enchaînement gymnique au sol, composé d'un nombre réduit d'éléments et en accord avec un support rythmique choisi, qui intègre les dimensions: <ul style="list-style-type: none"> - acrobatiques - esthétiques dans le respect du code de référence. <p style="text-align: center;"><i>Ce document peut se compléter à la lecture des textes officiels</i></p> |

Les programmes de seconde pour la gymnastique semblent correspondre à une re-formulation des compétences attendues en fin de premier cycle du secondaire. Ceci n'a rien de surprenant puisque, comme il est indiqué dans les programmes de seconde:

Cf. III 1- a) " La classe de seconde correspond à un moment de stabilisation des connaissances et des compétences acquises au collège".

Cf. Ensemble commun. I- "En classe de seconde, l'EPS vise essentiellement à l'identification et à l'harmonisation des bases acquises au collège".

Les programmes en gymnastique artistique sont bien dans cette logique. De plus, ils permettent effectivement d'apporter un enseignement et un apprentissage à une population possédant des "antécédents gymniques" très divers.

Une progression apparaît entre les classes de seconde et de première, même si certains points ont déjà été abordés au collège (construire, juger, code de référence, etc). C'est en fait, au sein de ce type de notions du programme, incontournables des activités gymniques, que la complexification doit s'instaurer et donc les exigences augmenter.

L'élément le plus surprenant dans ces programmes correspond à l'absence de traitement des agrès autres que le sol. De fait, il n'y a pas non plus de traitement plus masculin ou féminin de l'activité gymnique. La définition des programmes uniquement au sol donne toutefois toute latitude de proposer une tonalité sexuée aux évolutions et connaissances à acquérir et donc à la compétence attendue.

2) COMPARAISON DES DOCUMENTS D'ACCOMPAGNEMENT COLLEGE ET DES PROPOSITONS DE CONNAISSANCES (informations et procédures) LYCEE.

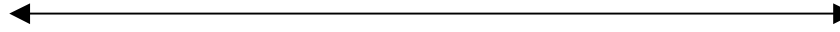
Nous avons procédé à une analyse synoptique des données en collège et en lycée. Grâce à cette vision d'ensemble, nous avons pu tenter de relier point par point les différentes notions abordées ou présentées dans les annexes aux programmes de collège et lycée.

Des liens ou "ponts" ont été établis entre ces deux documents. A partir des repères ainsi créés, nous avons retenus quelques exemples dans notre groupe d'activités afin d'en valider l'existence.

**DOCUMENTS D'ACCOMPAGNEMENT
COLLEGE**

**ANNEXES AUX PROGRAMMES DE
LYCEE**

Forme de présentation linéaire



Formes de présentation tabloïde

Mise en œuvre

*Compétences spécifiques à acquérir
(ce qu'il y a à faire)*

☉ situation condition de réalisation

- Progressivité

☉ Conditions initiales

☉ Ce qu'il y a à faire
- (compétences spécifiques)

☉ Indicateurs de fin d'étape

Contenu (ce qu'il y a à faire pour faire)

Des compétences spécifiques....
.....aux compétences générales.

Compétence attendue (rappel du programme)

Connaissances : informations

P - techniques

R

O

C

E - Connaissance de soi

D

U

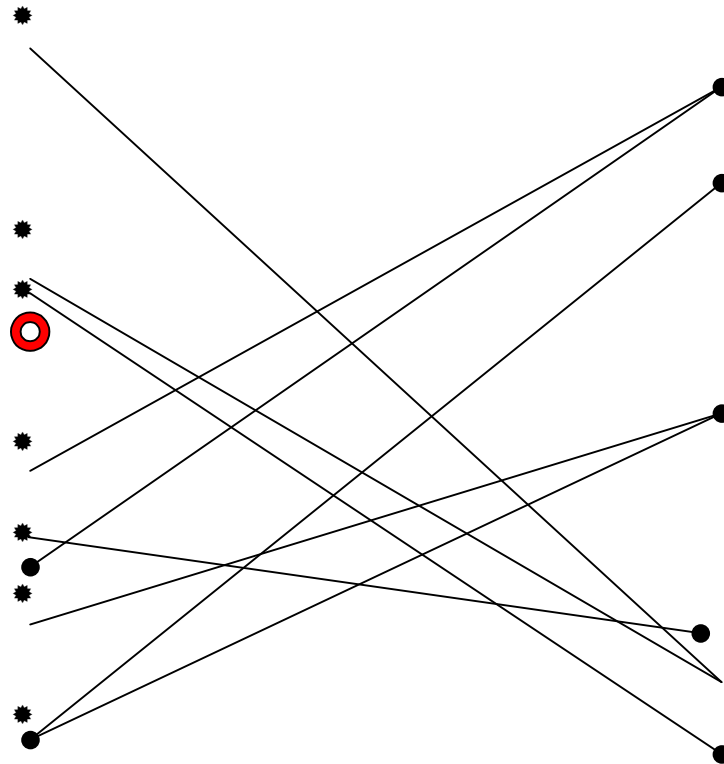
R

E - Savoirs –faire sociaux

S

Situation proposée

En 1 ère : Niveau 1 et niveau 2



De prime abord, à la lecture des deux documents, le vocabulaire employé apparaît différent de l'un à l'autre. Ca ne doit pas être un frein à leur exploitation. Nous avons souhaité aller au-delà d'une discussion stérile sur cette sémantique (puisque les programmes sont établis et à appliquer comme tels) et nous nous sommes attachés à relever en quoi, les propositions en collège se retrouvaient sous forme de consolidation ou de progression en seconde.

Nous en proposant 3 exemples:

- Collège:** "Construction de repères visuels, proprioceptifs, etc ;" → **Lycée:** "connaissance de soi: Repérer les informations visuelles, kinesthésiques et auditives pertinentes".
- Collège:** "Adapter une même action motrice à différentes formes techniques" → **Lycée:** "techniques et tactiques: Réaliser l'A.T.R. selon deux formes et selon deux modalités".
- Collège:** "Juger la prestation d'un autre élève" → **Lycée:** "savoir-faire sociaux: Attribuer une note et la Justifier / au code de référence.

Remarques complémentaires:

Notre analyse des documents d'accompagnement collège et annexes lycée, tend à confirmer quelques différences relevées lors de la lecture des programmes proprement dits.

En collège, l'approche est transversale par rapport aux différents agrés.

En lycée, uniquement le sol est spécifié. Toutefois, nous relevons dans les différentes connaissances proposées en exemples, des éléments constitutifs de la maîtrise des autres agrés, donc de l'activité gymnique artistique.

Au lycée: l'aspect artistique semble majoré à travers la référence culturelle de la gymnastique. Elle est caractérisée par la réalisation d'un enchaînement, qui n'exclue nullement la dimension acrobatique de l'activité.

Au collège: les exemples donnés présentent une classification (entrée par des verbes d'action). A part ces quelques aspects, les indications contenues dans ces différents documents confirment et assurent la continuité et la cohérence des apprentissages, même si, comme nous l'avons précisé précédemment, il apparaît une différence sur la forme.

3) LES COMPETENCES GENERALES DU COLLEGE AU LYCEE. QUELLE CONTINUITÉ DANS LA FORMATION DE L'ELEVE?

La base de ce travail a été produite voici 2 ans. Nous nous appuyerons dessus pour aborder ce thème lors des prochaines journées d'étude. (voir l'article paru dans la revue contact N°1 , 1999-2000 , p20)

4) LIENS EN TERMES DE CO-DISCIPLINARITE

Dans les programmes, à chaque niveau d'enseignement du lycée, nous retrouvons des informations plus ou moins explicites pour engager un travail interdisciplinaire.

Dans: ENSEIGNEMENT COMMUN

V- Aspects méthodologiques de la mise en œuvre

2- Relations interdisciplinaires:

On trouve là des données générales, une incitation au travail disciplinaire. Des pistes sont données.

Dans: ORIENTATIONS GENERALES

VII- Relations avec les autres disciplines : "approche interdisciplinaire"

Là, des directions plus précises sont données en fonction de disciplines d'enseignement spécifiées.

Nous constatons en fait que l'interdisciplinarité est un soucis de la discipline EPS qui ne peut se restreindre à une seule autre discipline d'enseignement.

Toutefois, certains items présentés dans le texte, peuvent être plus spécifiquement abordés dans une APSA particulière.

Ainsi, en reprenant chaque discipline d'enseignement indiquée dans les programmes, nous proposons ci-après des passerelles, des mises en relation, et une formalisation, c'est à dire une opérationnalisation des notions interdisciplinaires dans l'activité gymnique artistique.

Sciences et vie de la terre

| <i>Thèmes interdisciplinaires</i> | <i>Opérationnalisation en gymnastique</i> |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"> ▪ Vie sédentaire par rapport aux bénéfices à court et long terme de la pratique des APSA. ▪ Déterminants de l'effort. ▪ Analyse des différences de potentiel corporel. ▪ Observation et réflexion sur le fonctionnement corporel. | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Relâchement, assouplissement, bien-être, tonus musculaire. Toutes les notions liées au placement, à l'alignement : placement tête, image motrice de la posture. Utilisation de la vidéo. ▪ Travail énergétique spécifique par rapport à la durée de l'enchaînement. ▪ Force, puissance musculaire, souplesse, longueur des segments, analyse et compréhension des éléments qui permettent ou limitent la réalisation du mouvement. ▪ Modification des repères ; construction de nouveaux repères corporels. |

Arts

| | |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"> ▪ Travail spécifique sur le corps, l'espace, le rythme, l'imaginaire. ▪ Construction d'un projet ▪ Liens avec la musique | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Aspect esthétique de la réalisation de l'enchaînement : rythme, continuité, différenciation sexuée. Assumer sa silhouette devant autrui (juge, spectateur). ▪ Choix pertinent des éléments gymniques constitutifs de l'enchaînement. ▪ Utilisation des temps forts et des temps faibles. |
|--|--|

Education civique, juridique et sociale

| | |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> ▪ Assumer les conséquences de ses actions. ▪ Esprit d’initiative, autonomie. ▪ Adoption d’une conduite citoyenne, identification des tricheries et des dérives possibles. ▪ Sensibilité positive à l’égard des différences entre les personnes | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Assumer les risques acrobatiques. Savoir analyser ce qui relève de ses potentialités et notamment choisir des éléments gymniques potentiellement réalisables (acte responsable). ▪ Gestion, organisation des ateliers, placement et remplacement du matériel (sécurité) ▪ Savoir analyser ce qui relève des interdits du code de référence, des interdits de l’enseignant et de ceux liés à l’environnement physique et humain, pour soi et pour les autres. Juger les enchaînements des autres et accepter le jugement d’autrui. ▪ Respecter la prestation corporelle de l’autre et participer à son évolution. Apprécier objectivement la prestation gymnique d’un camarade sur la base du code de référence. |
|---|--|

Histoire, sciences économiques et sociales

Opérationnalisation en gymnastique:

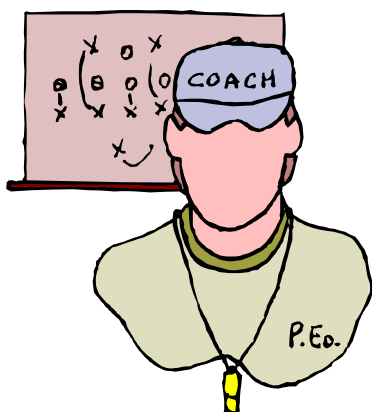
Identification de la classification de l'activité gymnastique artistique au sein de l'ensemble des activités sportives.

Technologies d'information et de communication

Opérationnalisation en gymnastique:

Bio-feed-back: Utilisation du support vidéo (préconisé dans une organisation par ateliers); se voir.

Utilisation des logiciels de gymnastique: présentation des figures et éléments gymniques; création virtuelle de son enchaînement.



Depuis plusieurs années l'EPS a le souci de traiter tout un domaine de savoirs qui ont pris, à différentes reprises, des références conceptuelles très larges et diversifiées. Néanmoins, dans les discours ou les propositions sur le terrain, il est à noter une certaine convergence autour de l'idée de connaissance « utilisable », celle qui immédiatement ou à court ou moyen terme peut être sollicitée afin de rechercher et se rapprocher d'une certaine efficacité.

Dans les propositions qui vont suivre, vont être abordées les conditions qui nous paraissent optimales pour la construction de ces connaissances. En effet, plus qu'une appropriation, il s'agit bien d'une construction par l'élève d'outils, à partir de données, d'observations et d'expérimentations, qu'il sera en mesure progressivement de (ré)utiliser.

La mise en œuvre des nouveaux programmes, notamment ceux du lycée, a contribué à mettre en lumière ces propositions centrées autour de la structure **IAO**, c'est à dire la « systématisation » d'une mise en place où se « confrontent » et s'aident trois élèves aux rôles bien établis, l'**Acteur** de la situation d'apprentissage, l'**Intervenant** qui y participe activement et l'**Observateur** qui en vérifie le bon fonctionnement.

Nous espérons que des collègues y trouveront matière à réflexion sur l'enseignement de l'EPS, et qu'ils nous feront part de leurs propres expérimentations dans ce domaine.

Pour le groupe académique « connaissances et EPS »

*Christian BOUQUET
Lycée Grandmont TOURS*

Connaissances et EPS

I Introduction

- Textes de référence ;
- B.O. du 14 décembre 1994 Evaluation de l'EPS au baccalauréat
- B.O. du 31 août 2000 Programmes EPS de la classe de seconde
- Programmes EPS au lycée Classe de Première

Objectifs : «L'acquisition des compétences et connaissances nécessaires à l'entretien de la vie physique et au développement de sa santé tout au long de la vie ». « La finalité de l'éducation physique et sportive est de former, par la pratique des APSA, un citoyen cultivé, lucide, autonome (...) attentif aux relations sociales, pleinement acteur et critique dans l'évolution des pratiques culturelles. »

« Celles-ci (les connaissances) constituent l'ensemble des éléments acquis en EPS. »

Les connaissances : les informations, les techniques et tactiques, les connaissances sur soi, les savoir- faire sociaux.

« Les connaissances de soi font surtout appel à une mobilisation des sens, à une réflexion sur sa propre pratique, et permettent ultérieurement une adaptation à des situations nouvelles. »

« Les savoir-faire sociaux ; les élèves cherchent par exemple à favoriser l'activité des autres élèves et ils pourront occuper différents rôles sociaux.. »

La composante méthodologique

Compétence :

« Se fixer et conduire de façon de plus en plus autonome un projet d'acquisition ou d'entraînement »

Les élèves apprennent à conduire individuellement et/ou collectivement une séquence d'apprentissage... »

Compétence :

« Mesurer et apprécier les effets de l'activité » ; « par l'observation des autres, ils (les élèves) parviennent à distinguer les conduites d'apprentissage efficaces. »

La classification des connaissances proposée par les programmes appelle une réflexion sur leur acquisition par les élèves. *Il apparaît nécessaire de revisiter nos pratiques enseignantes ;il s'agit de formaliser ce qui en partie est mis en œuvre dans les pratiques actuelles. L'objectif est de généraliser ces pratiques afin d'enrichir notre enseignement dans ce domaine.*

II Choix du groupe : le tri pôle INTERVENANT/ACTEUR/OBSERVATEUR

La proposition du groupe amène l'élève à occuper 3 rôles différents en alternance.

Le groupe a opté pour une stratégie pédagogique et didactique qui vise l'acquisition des connaissances à travers les interactions suscitées par la structure IAO,(Intervenant, Acteur, Observateur).

- a) Justification : ces interactions sont favorables aux conflits cognitifs supports de l'élaboration des connaissances.
- b) Démarche : il existe au cours de l'enseignement
 - des moments favorables pour décliner des connaissances de type informationnel
 - des moments où l'on fait émerger la connaissance,
 - des moments où les élèves transmettent, véhiculent des connaissances,
 - des moments où il y a confrontation autour des connaissances.

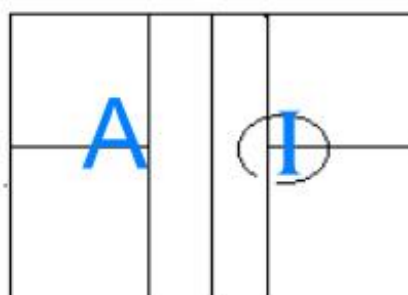
L'ensemble de ces interactions contribuent à la construction par chacun de ses connaissances.

- c) Définitions des rôles :

| Acteur dans l'action | Observateur de l'action | Intervenant sur l'action |
|--|--|---|
| Il est le pratiquant dans la situation d'apprentissage | <p>L'élève observateur recueille des données, il peut :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ reconnaître, comptabiliser ou schématiser des actions d'autrui ▪ apprécier un niveau de réalisation (ex ;situer un élève dans un champ d'observation précis) ▪ formuler des observations, catégoriser des observations dans les différents champs (ex ; situer le problème sur le plan émotionnel plutôt que cognitif) | <p>L'élève participe à l'apprentissage de l'acteur, il peut :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ modifier la tâche (le niveau de contrainte par exemple) ▪ faire vivre la tâche (en situation duo dans une activité duelle ou comme défenseur dans une situation attaque-défense de sport collectif) ▪ faire respecter la règle (comme arbitre) ▪ guider l'acteur (ex ; ajuster des marques en athlétisme) ▪ démontre une tâche, ▪ proposer des remédiations (dans un cadre défini par l'enseignant) |

III MISE EN ŒUVRE

- a) difficultés
- 1) une adaptation est nécessaire pour tous les niveaux collège et lycée.....
 - 2) une adaptation est nécessaire selon les publics...
 - 3) il y a nécessité de construire des mises en œuvre....
 - 4) Ce tripôle est un exemple....
 - 5) La structure 3 rôles-3 élèves ne doit pas être rigide (ex : 1 Acteur, 2 Intervenants et 1 Observateur est possible....)
- b) points d'appui
- 1) cette structure (IAO) favorise la planification des tâches dans l'organisation de l'enseignement
 - 2) elle correspond à une volonté pédagogique de favoriser les relations dans le cadre social de la classe
 - 3) elle peut optimiser le temps d'enseignement sans réduire les temps d'engagement moteur
 - 4) elle peut être un outil de différenciation de l'enseignement
- c) exemple Badminton (voir tableau de présentation des rôles, des tâches et des connaissances sollicitées)



I = Intervenant

A = Acteur

O = Observateur

O

Le groupe ressource académique « connaissances et EPS »

Thierry BAEZA
Christian BOUQUET
Jean HOUDAYER
Christian KURYJ
Simone NEVEU
Jacques PELLAN
François VIDAL

| | | Connaissances sollicitées prioritairement | | | |
|-------------|--|---|--|--|--|
| Rôles | Tâches à accomplir | Informations | Techniques et tactique | Connaissances de soi | Savoir-faire sociaux |
| Intervenant | Envoie des volants selon des trajectoires hautes peu contraignantes pour l'Acteur dans un premier temps Modifie ses trajectoires d'envoi pour augmenter judicieusement le niveau de contrainte imposé à l'Acteur | | Remplacement Préparation à la frappe | Dosage des frappes et des contraintes proposées Evaluation du rapport d'opposition | Différencier les modalités (duo/duel) Accepte un rôle de faire-valoir |
| Acteur | Renvoie le volant selon des trajectoires faciles vers le terrain de l'Intervenant de manière à l'obliger à sortir de sa zone centrale matérialisée au sol | | Production de trajectoires variées, précises/différentes zones du terrain adverse Préparation à la frappe | Reconnaissance d'une situation favorable, défavorable, équilibrée (sensation d'aisance dans l'exécution) | |
| Observateur | Vérifie que les trajectoires de l'Acteur oblige l'Intervenant à sortir de sa zone Vérifie que les trajectoires de l'Intervenant sont acceptables pour l'Acteur Indique aux deux autres protagonistes le résultat des différentes actions | Intérêt de sortir de l'alignement œil tamis-volant pour produire des frappes puissantes | | | Met en relation l'organisation mise en place par l'enseignant et l'activité d'apprentissage attendue |

Articles parus dans la revue « Contacts E.P.S »

Année scolaire 2000-2001 N°2

EPS et t projet interdisciplinaire
Citoyenneté et EPS
Journées d'animation pédagogique : les programmes en lycée

Année scolaire 2000-2001 N°1

Lettre de rentrée
compte rendu sur l'inspection
Bilan des examens EPS session 2000
Pourquoi choisir le tennis de table ?
L'EPS dans le premier degré

Année scolaire 1999-2000 N°2

Bilan des journées départementales « collèges »
L'escalade en milieu scolaire

Année scolaire 1999-2000 N°1

Bilan de l'évaluation en EPS AU BAC 99
Une section sportive au LP D'Argenton sur creuse
la formation continue en EPS
Quels niveaux d'exigence après 10h et 20h de pratique effective en collège
dans une A.P.S.A donnée ?

Année scolaire 1998-1999 N°2

Inspection et formation
EPS , AS et aide aux élèves en difficulté

Année scolaire 1998-1999 N°1

Bilan de la formation continue EPS 1998-1999
Plan de formation continue EPS 1998-1999
Epreuves ponctuelles d'EPS aux BAC, BT, BEP, CAP.
épreuves ponctuelles de l'option aux BAC généraux et professionnels.

La revue « Contacts EPS » est adressées à chaque établissement scolaire de l'académie. demandez la !



Initialiser une demande de formation collective

- ✘ Une demande de formation collective peut être initialisée à tout moment de l'année à partir de votre établissement.
- ✘ Le nombre de candidats n'est pas imposé.
- ✘ La demande doit être liée à un projet d'équipe.

Comment procéder ?

- ☞ A partir d'un ordinateur relié à Internet se connecter sur le serveur académique

<http://www.ac-orleans-tours.fr/difor>

- ☞ Cliquez sur demande d'établissement
- ☞ Sélectionnez et cliquez ensuite sur votre département
- ☞ Remplissez la demande d'intervention du conseiller d'établissement pour la formation des personnels, en suivant les instructions.

Le conseiller d'établissement désigné par l'antenne dont vous dépendez prendra contact avec le responsable de la demande.

Envoyer la demande